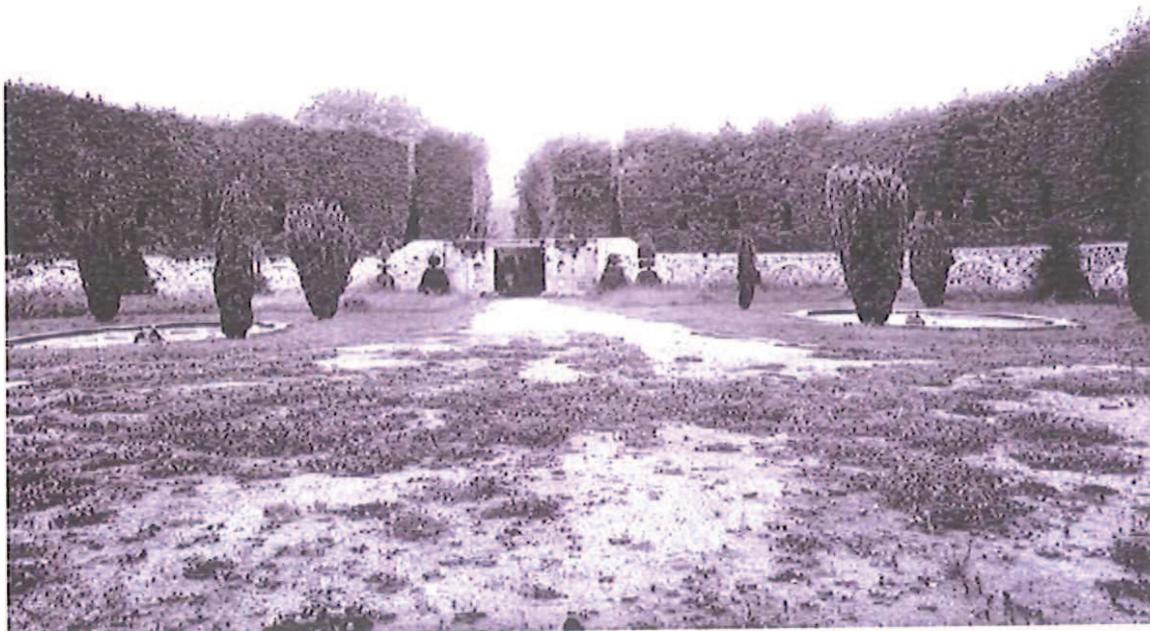


## SOMMAIRE DE LA 2<sup>ème</sup> PARTIE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE : 26 pages au total

Phase 1 : Etudes préliminaires.....	page 168
7.4. L'évolution des jardins depuis 1975 : nouvelle image touristique.....	page 169
8. L'évolution de la composition.....	page 173
8.1. La cour d'honneur : une relecture des jardins « à la française » .....	page 173
8.2. Les jardins réguliers.....	page 174
8.3. Les parterres : un motif mouvant.....	page 176
8.4. Le vallon.....	page 177
9. Perspectives.....	page 179
9.1. Le vallon.....	page 179
9.2. Une logique des parcours.....	page 183
9.3. Une structure composite mais cohérente.....	page 184
9.4. Cordès : quelle place dans l'Art des jardins ? .....	page 186
10. Les questions encore sans réponse.....	page 192

*SCI Château de Cordès*  
*Z.I. Saint Ferréol 43100 BRIOUDE*  
**Domaine de Cordès - Orcival (Puy-de-Dôme)**



**PHASE 1 : ETUDES PRELIMINAIRES**

*L' évolution des jardins depuis 1975 : nouvelle image touristique*



#### *7.4 L'évolution des jardins depuis 1975 : nouvelle image touristique*

**Cette période voit le retour à un bon état général du parc.**

Les travaux de restauration les plus importants ont été faits. Les charmilles, en particulier côté labyrinthe, se reconstituent. Dans les années 1980, le propriétaire va créer un étang un peu au-dessus de la grande serve, après plusieurs échecs pour le réaliser (fig. 75).



Figure 75 Les abords du château, 23 juillet 1974, IGN. Le potager et l'étang sont en cours de création. Les palissades du « labyrinthe » ont été drastiquement taillées.



Figure 76 Vue aérienne vers 1975 : un étang a été créé très récemment. Les charmilles de premier plan se « cicatrisent ». Le potager est repris, CP, vers 1975, Arch. priv.

Il remet en activité le potager, abandonné depuis une quarantaine d'années.

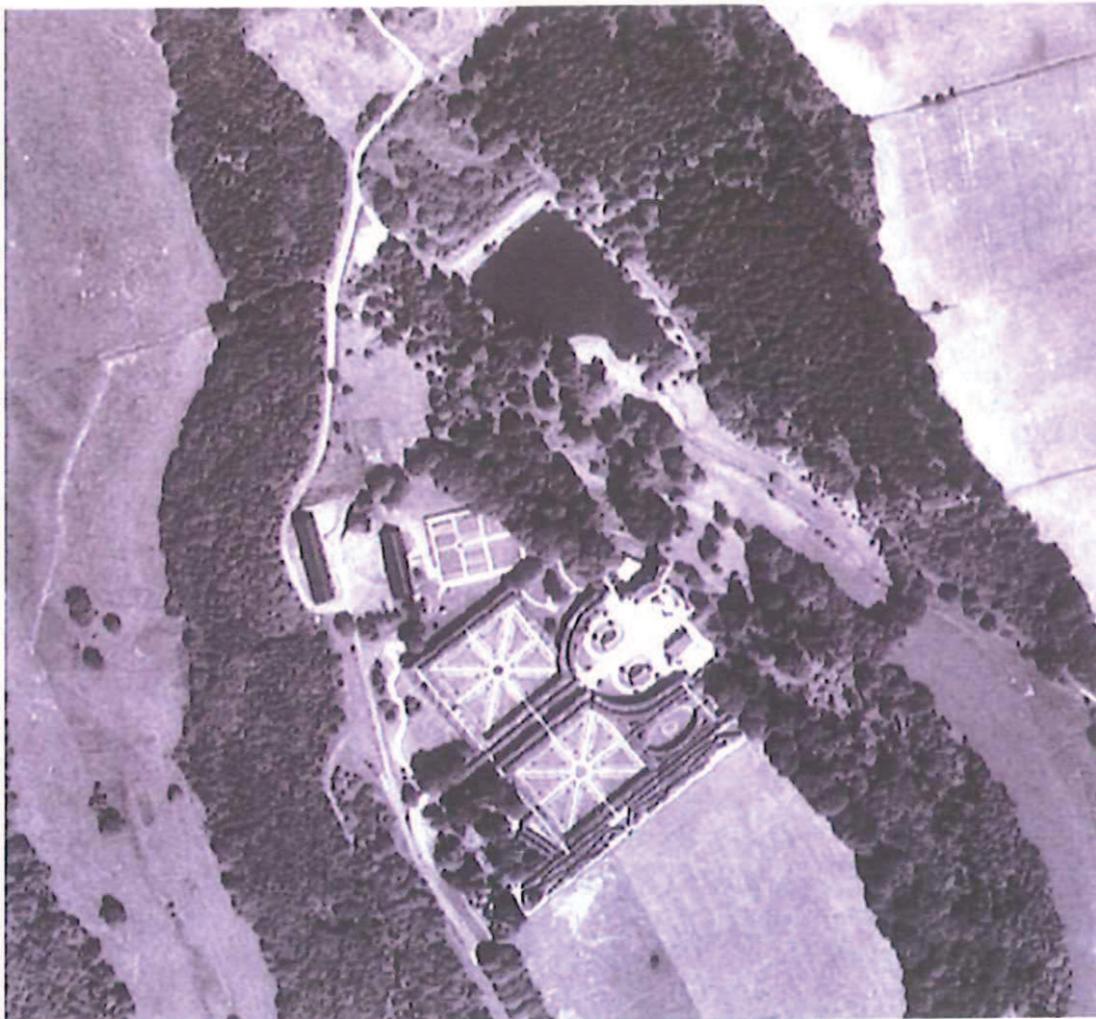


Figure 77 Les abords du château, 23 juillet 1986, IGN. L'étang est terminé. Une nouvelle chaussée a été créée. Des vues sont créées du château vers le vallon par des coupes d'arbres.

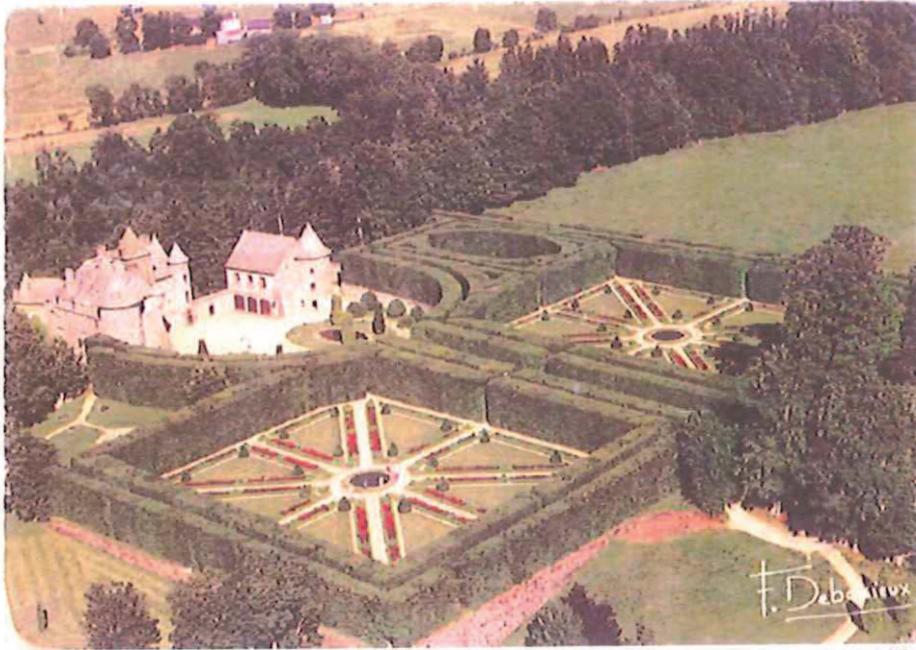


Figure 78 Vue aérienne vers 1990 : les palissades ont toutes une hauteur voisine, CP, vers 1990, Arch. priv.

Les charmilles vont connaître un optimum dans leur état général au tournant des années 1990 comme le montrent les nombreuses cartes postales qui font connaître ce site devenu désormais touristique.

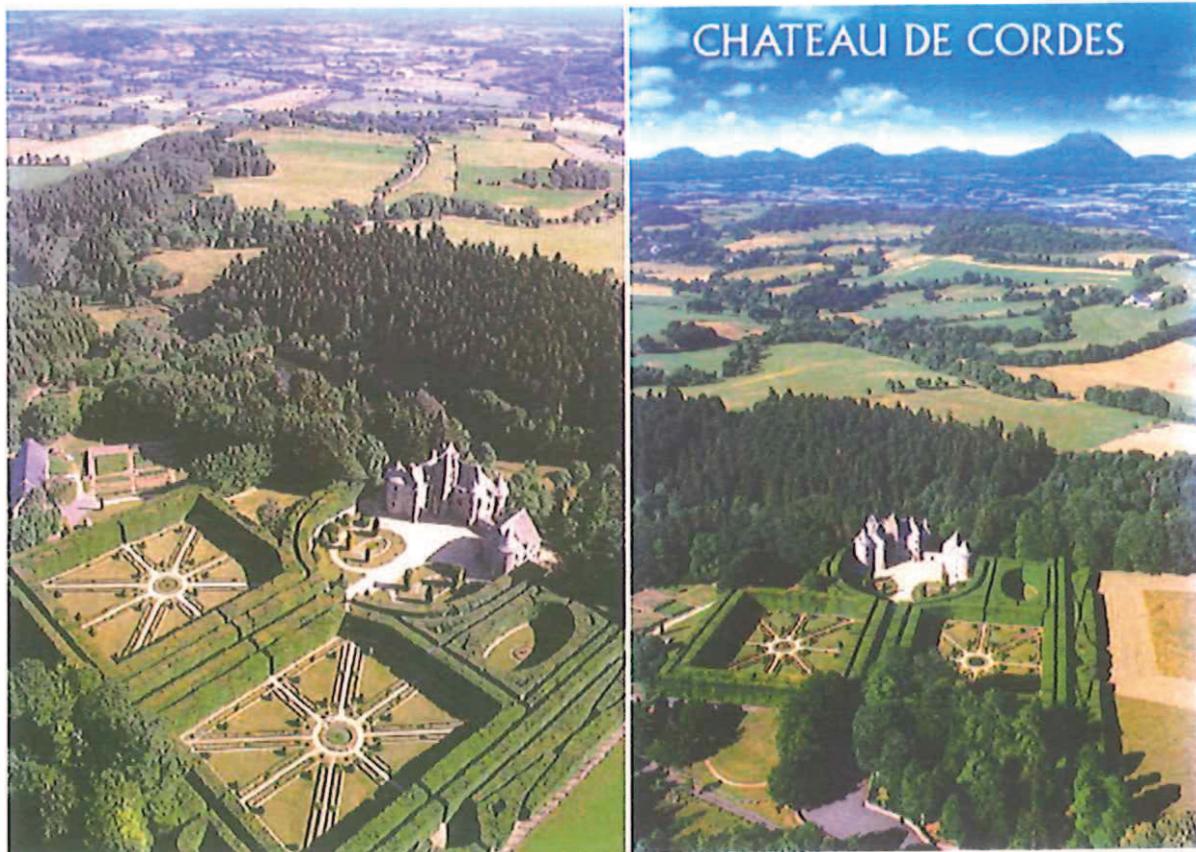


Figure 79 et Figure 80 La photographie des années 2000 : Cordès découvre son horizon..., CP, vers 2000, Arch. priv.

## Château de Cordès

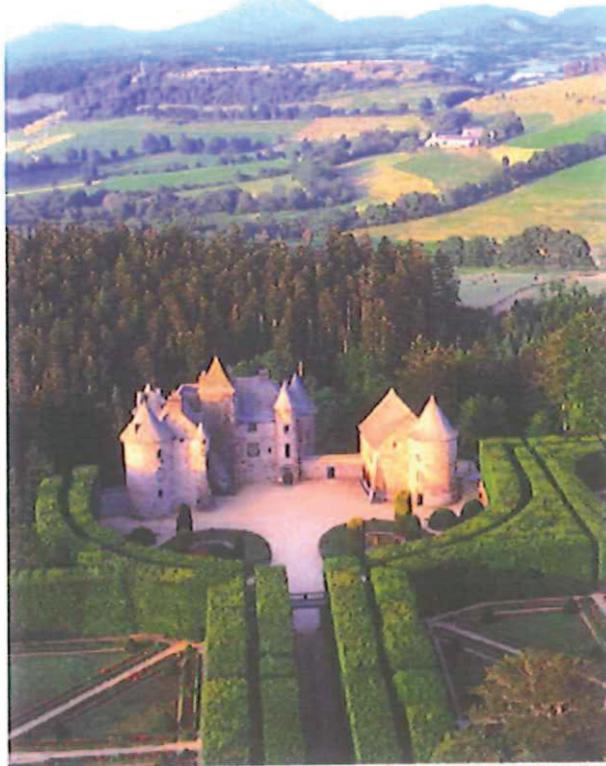


Figure 81 ...et « se réapproprie » le Puy-de-Dôme, CP, vers 2000, Arch. priv.

Cette image touristique va conduire à de nouvelles lectures du site que traduit l'évolution des cartes postales, quittant les vues plongeantes pour retrouver l'horizon de la chaîne des Puys redevenue toute proche. Le Puy-de-Dôme devient alors un point de vue remarquable des jardins, déjà remarqué par le paysagiste Treyve.

Curieusement, après 50 ans de restauration du château et des jardins, son propriétaire s'engage vers les années 2005 dans un rabattage radical des palissades sur plus de 2 mètres. En avril 2008, au moment de son achat, le nouveau propriétaire fait arrêter cette campagne alors que le travail est en cours sur l'allée centrale : une vingtaine de mètres seront rabattus, juste après le portail d'entrée.

Des rabattages avaient déjà couverts presque toutes les autres palissades à l'exception de celle qui sépare le « labyrinthe » du parterre haut.

Le présent Plan de gestion est la conséquence de ces travaux : une prise de conscience du propriétaire et des services de l'Etat de la fragilité de ce patrimoine menacé et mal connu.

## 8. L'évolution de la composition

L'analyse croisée des documents d'archives, en particulier la cartographie, et l'état actuel du site, grâce au relevé de géomètre, permet de mieux saisir l'incessante transformation des jardins.

### 8.1 La cour d'honneur : une relecture des jardins « à la française »

Aux approximations près de tracé, le dessin n'a probablement pas varié au XIXe siècle. Il peut se lire comme l'appauvrissement progressif d'un parterre classique dont les formes et la sophistication restent inconnues.

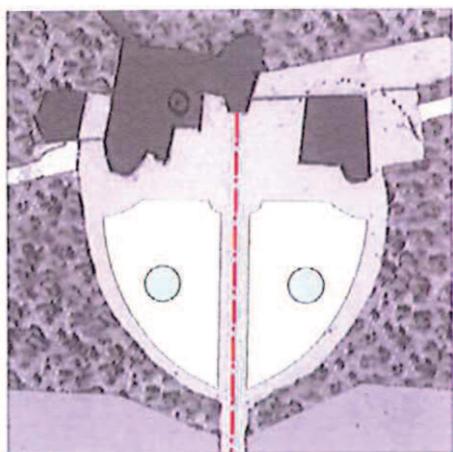


Figure 82 **1823 Hypothèse**

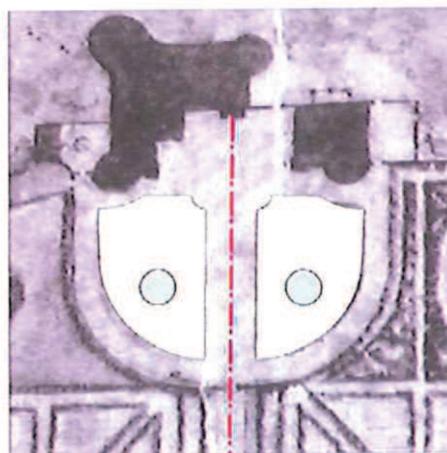


Figure 83 **1878 Relevé**

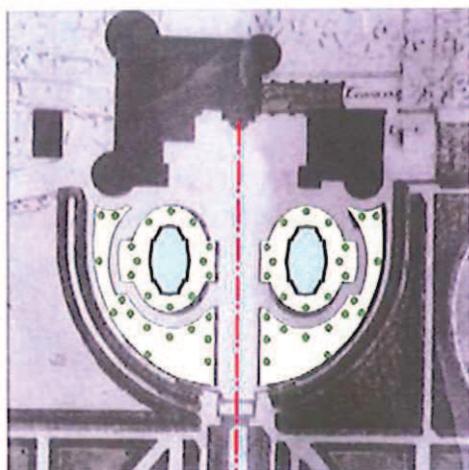


Figure 84 **1926 Projet**

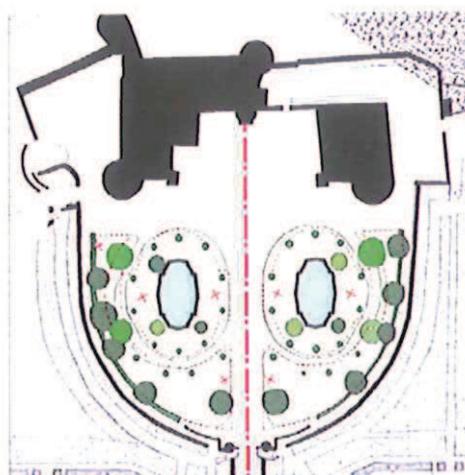


Figure 85 **2009 Relevé**

Le projet de 1926 traduit le retour du jardin « à la française » et d'un certain excès d'ornementation. Les bassins sont déplacés et modifiés pour reprendre une forme plus

évoctrice du XVIIIe siècle. Ce tracé est encore en place aujourd'hui mais la moitié des topiaires a disparu, les autres ont grossi, tandis que le dessin des pelouses s'est simplifié.

A noter que les bassins sont placés sur l'axe des diagonales des parterres, passant par le centre de leurs bassins, ce qui n'était pas le cas auparavant. Alignement curieux puisque la vue n'est pas continue d'un point à un autre, en tous cas aujourd'hui.

### 8. 2 Les jardins réguliers

L'enveloppe des parterres et bosquets, labyrinthe compris, a peu varié depuis 1823. Si le tracé des parterres n'est figuré qu'à partir de 1878, on peut supposer que cette trame est restée sensiblement la même depuis la fin du XVIIIe siècle.

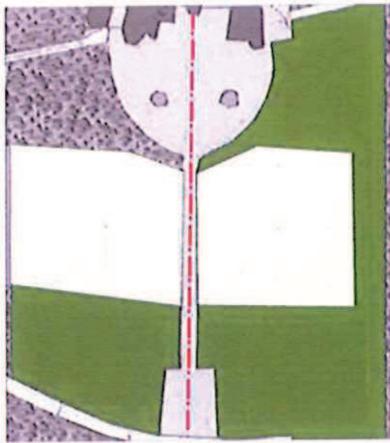


Figure 16 **1823 Relevé**

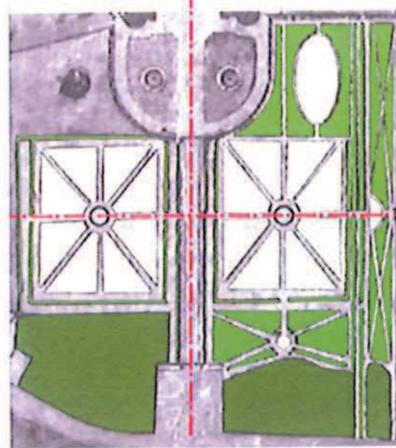


Figure 87 **1878 Relevé**

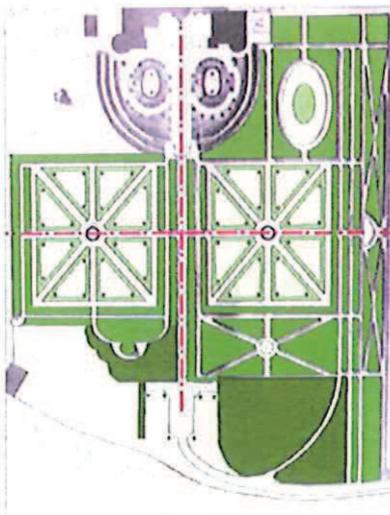


Figure 88 **1926 Projet**

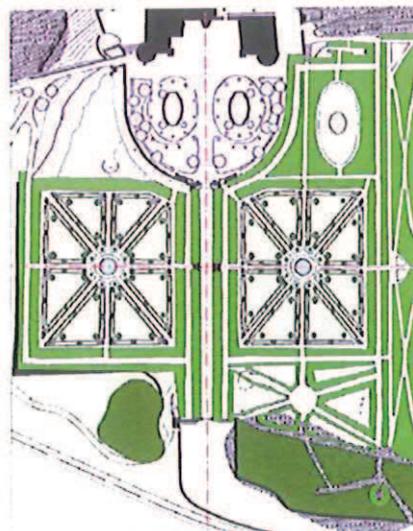


Figure 89 **2009 Relevé**

Cependant, certains secteurs ont une figuration différente :

- le bosquet du rond-point: il conserve son tracé en rectangle allongé parcouru de trois allées concentriques. Mais le relevé de 2009 fait apparaître une limite ouest parallèle aux courbes de niveau : subtilité qui ne fut pas repérée en 1878 ni en 1926. L'espace situé entre ce bosquet et la route prend lui aussi des formes variées selon un schéma d'allées qui se raccordent plus ou moins à l'allée d'arrivée (fig. 86 à 89).
- le relevé de 2009 fait apparaître un labyrinthe plus long à chacune de ses extrémités. Les dessins de 1878 comme celui de 1926 rajoutent une épaisseur de palissades entre parterres et labyrinthe, alors qu'il n'en existe que 2 en 2009. Le Pré aux Dames était probablement bordé d'une allée supplémentaire côté labyrinthe, incluse aujourd'hui dans son épaisseur.

Cette partie des jardins est restée la plus stable, basée sur une structure architecturée fondée sur les soutènements et les palissades, en faisant varier simplement le contenu des parterres. Cette permanence eut comme conséquence une réduction de l'image des jardins à ses seules palissades.

### 8.3 Les parterres : un motif mouvant

Dans les documents à disposition, le dessin des parterres reste globalement le même : 8 allées rayonnantes autour de 2 bassins circulaires centraux, le tout inscrit dans un rectangle sensiblement carré. En fait ce sont deux rectangles plus allongés dans le sens du grand axe des jardins : ce fait est repéré sur les trois dessins de 1878, 1926 et 2009. Le parterre haut mesure 55m de longueur sur 44m de large ; le parterre bas a 46m de large.

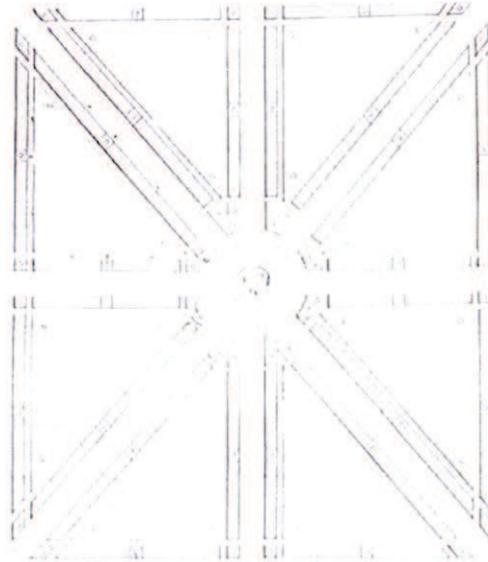


Fig. 90 Projet de parterres, Entreprise Treyve **1968 Projet**

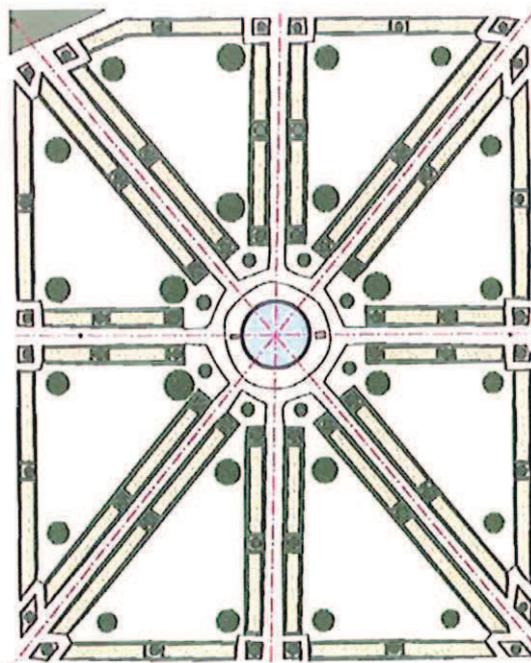


Fig. 91 Parterre haut **2009 Relevé**

Par contre, leur contenu a varié : si rien n'est précisé en 1878, les trois ifs placés à chaque angle de chacune des pièces de gazons sont dessinés en 1926 et se retrouvent en 2009. Pour le reste, le document n'est pas suffisamment lisible. Le dessin des parterres s'est adapté ou se modifie par défaut d'entretien ou de taille :

- le tracé très régulier de 1878 comme de 1926 est modifié à l'approche de l'angle de l'hémicycle, afin de tenir compte de l'arrondi. Ceci constitue une adaptation de terrain du projet de 1968.
- les passe-pieds n'existent plus.

Mais quelles figures ont-ils pris entre la date de leur création et 1878, soit sur une période de presque 200 ans ? Nous pouvons imaginer qu'elles furent nombreuses.

#### 8.4 Le vallon :

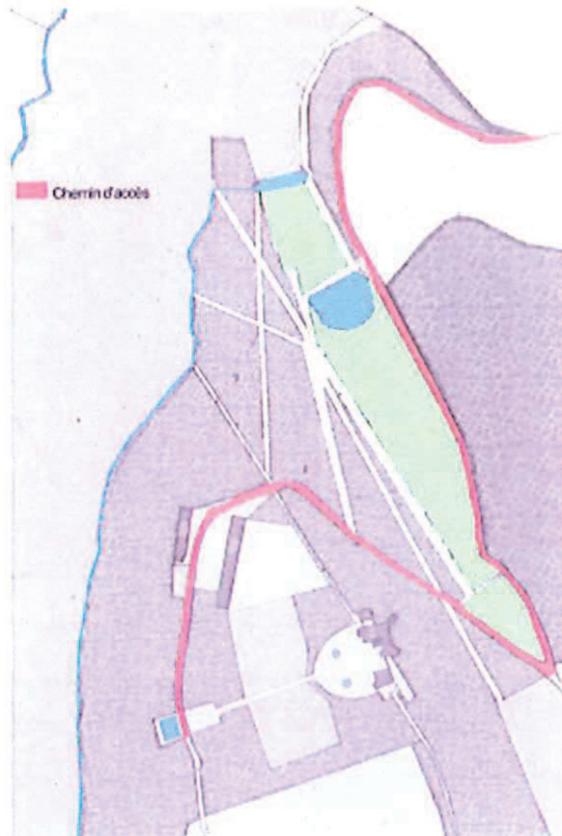


Fig. 92 **1823 Relevé**

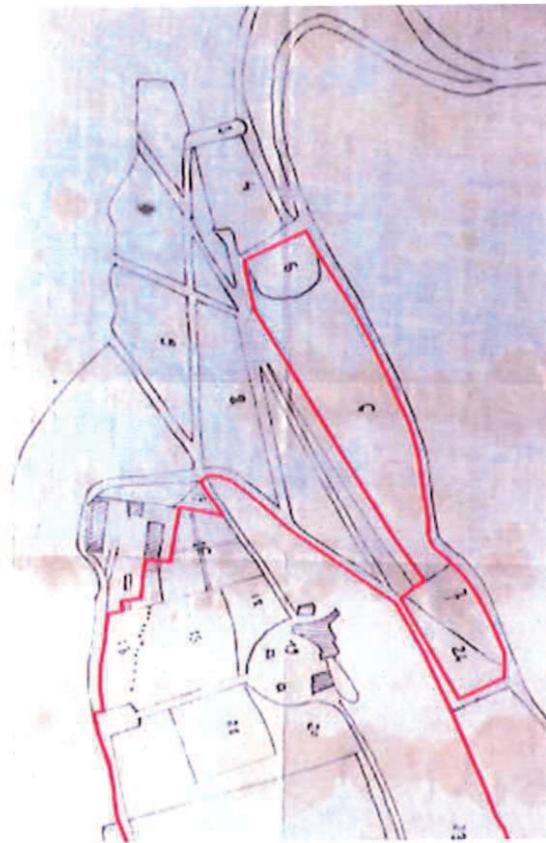


Fig. 93 **1929 Relevé**

En 1823, au moment de la réalisation du cadastre (fig. 92), la petite serve est comblée. Le pré qui la précède est en bois. La grande serve est toujours en place.

En 1929, le découpage foncier fait sortir de secteur de la cascade du domaine ( fig. 93): le réseau hydraulique remis en état 50 ans auparavant par le comte Martha-Becker est sans doute en mauvais état. Le canal a dû être fortement sollicité par les régimes torrentiels du

Sioulet, fragilisé au niveau des franchissements par les animaux. Le secteur de la cascade et une partie du bois sortent du domaine.

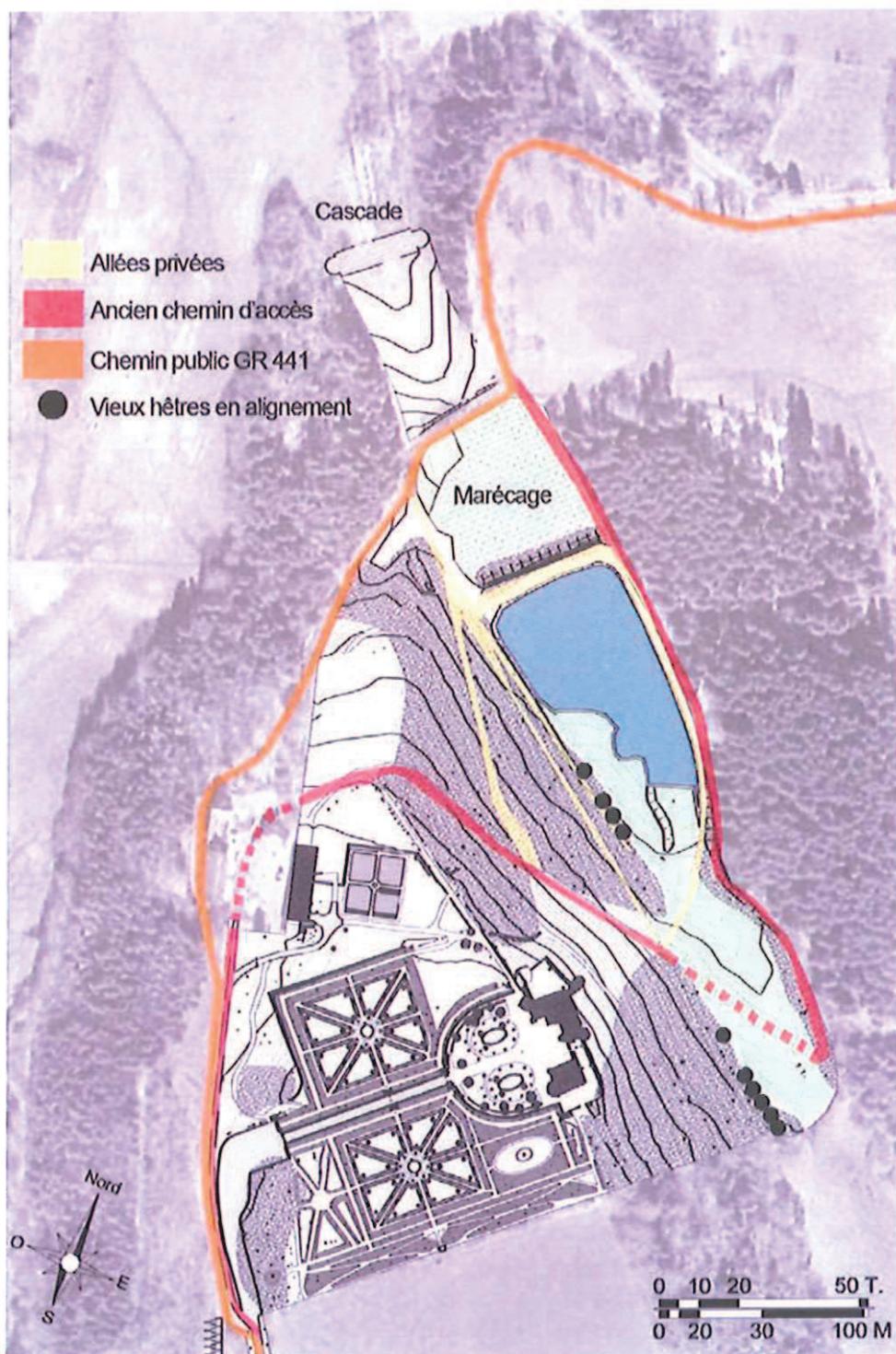


Fig. 94 **2009 Relevé**

En 2009, une zone humide a pris la place (fig.94) de la grande serve tandis que la petite serve est toujours en prairie. Un étang s'installe vers 1970 entre les deux.

## 9. Perspectives

### 9.1 Le vallon

Une hypothèse de l'organisation probable de la fin du XVIIIe - début du XIXe siècle peut être avancée sur la base du cadastre de 1823, de la visite de 1837 et des derniers éléments récoltés sur le terrain (fig. 95). Au même titre que les parterres, ce vallon « orné » contribuait à l'agrément du site en donnant à l'eau une place importante dans l'identité des jardins.

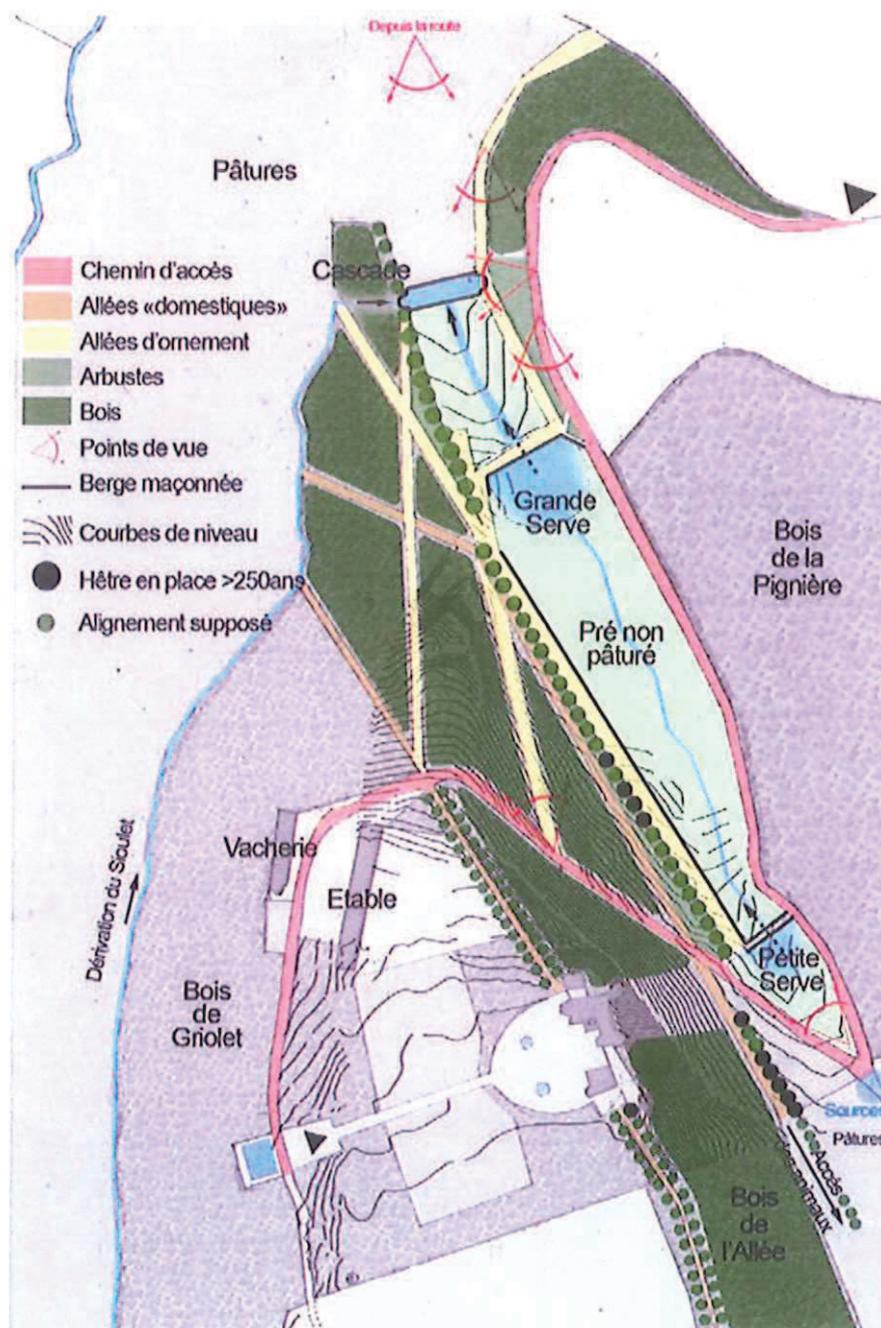


Fig. 95 Hypothèse d'organisation du vallon à la fin du XVIIIe siècle

- les serves et la cascade forment un ensemble de pièces d'eau communiquant entre elles, séparées par une petite chaussée en haut de vallon (alimenté par une source) et par une chaussée principale autour de laquelle s'organisent les cheminements :

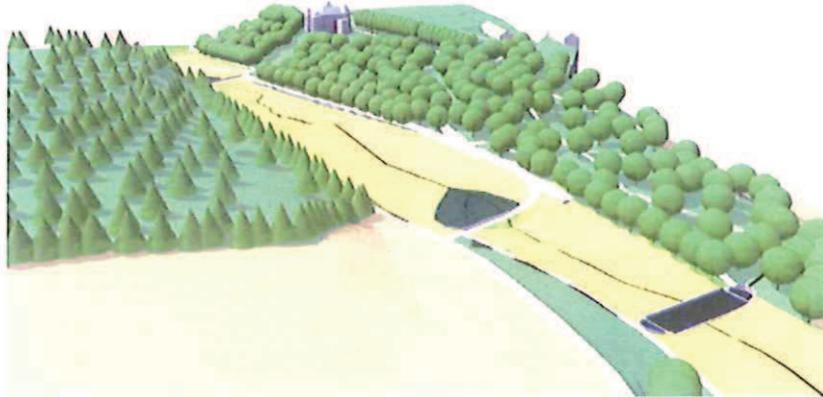


Fig. 96 Image 3D de l'ensemble du vallon à la fin du XVIIIe s.

- un ou plusieurs alignements de hêtres le long des allées de promenade,
- des points de vue :
  - en arrivant de la route sur le bassin et la cascade, en léger surplomb ou à niveau :



Fig. 97 Image 3D de la découverte du bassin depuis l'allée d'entrée basse

Il s'agit une pièce d'eau qui s'implante dans la continuité des serves et en constitue le prolongement décoratif. La parcelle porte le nom de « cascade ». Or les différences de niveau le long du talweg, dans l'axe du bassin, restent faibles. En fait, la cascade se situe à l'extrémité sud du bassin. Elle est constituée d'enrochements qu'on distingue encore sur le terrain, formant une cascade faussement naturelle d'une quinzaine de mètres de hauteur.

Ce bassin a donc diverses alimentations : celle venant du fond du vallon depuis les serves, et celle venant d'une dérivation du Sioulet, plus d'un kilomètre en amont, appelé « canal de Cordès ». C'est cette dernière qui alimente la cascade.

Les berges de cet ouvrage sont constituées côté amont de pierres appareillées et jointoyées et côté aval de blocs de pierre naturelle. Il est aujourd'hui à l'abandon, probablement faute d'entretien ou suite à un orage violent du Sioulet - diverses hypothèses peuvent être avancées – à tel point que cette partie des jardins sera vendue en 1929. La séparation du reste du domaine va précipiter son oubli.

Cet ensemble tout à fait remarquable faisait l'admiration des visiteurs de Cordès jusqu'au milieu du XIXe siècle car le visiteur passait par là pour monter au château. Rappelons l'extrait de 1837 :

*« Cordès valait bien la peine d'une pause. [...] L'abondance et la limpidité des eaux, les plantes d'agrément, la fertilité du sol secondée par une culture soignée, se disputent l'admiration. Lorsque les eaux tombent en écumant d'une cascade voilée par l'épaisseur du feuillage, ou lorsqu'elles s'élèvent en jets argentés, pour retomber en gerbes ondoyantes dans un bassin transversal, couronné à droite et à gauche par de hautes rangées d'arbres, en face de la grande route, il n'est pas de voyageur qui ne détourne la vue de ce côté, et qui ne s'arrête quelques instants devant cette merveille de l'art et de la nature. »*

Si l'ensemble est en place au début du XIXe siècle, il est difficile d'en préciser l'âge. La cascade est-elle un ornement postérieur au bassin ?

On peut tout à fait prêter à Le Nôtre l'idée d'un jeu d'eau spectaculaire en entrée de domaine, avec la création du bassin et ses jets d'eau, la cascade en enrochements naturels pouvant lui être contemporain : nous sommes en pleine opposition baroque entre la Nature et l'Art. En cela, elle peut paraître en dissonance avec le caractère austère et tout en repli intérieur du reste des jardins.

Elle peut également dater du siècle suivant, ajoutée par Grangier, dans la vogue pittoresque qui traverse l'Art des jardins dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Le bassin de la cascade serait alors contemporain du tracé général du vallon et des allées dont la logique d'implantation est directement liée à la présence de l'ouvrage. Le dessin particulièrement précis du cadastre de 1823 laisse supposer que l'ensemble du tracé est bien conservé, ce qui inciterait à le situer dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, peut-être après. Le bassin n'est mentionné dans aucun document des XVII ou XVIIIe siècles que nous avons pu recueillir pour l'instant.

**Seules des investigations archéologiques pourraient lever ces hypothèses.**

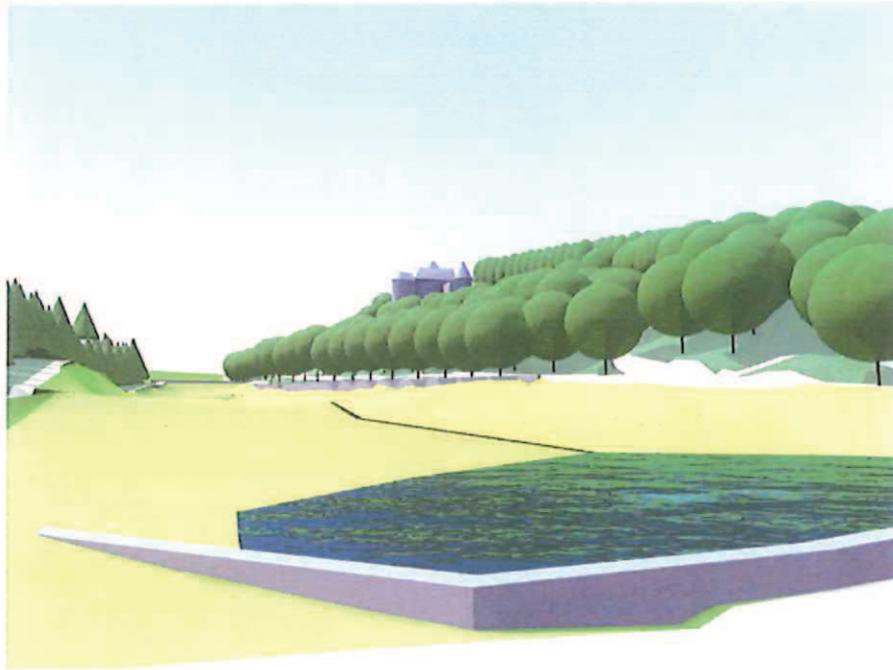


Fig. 98 Image 3D du passage de la chaussée de la grande serve

- des plantations arbustives ou arborées devaient dissimuler les allées domestiques, utilisées par les animaux, des allées de promenade. Ces dernières, rectilignes et planes, étaient terrassées. Elles contrastaient avec la voie d'accès des attelages, épousant le relief située de l'autre côté du versant.



Fig. 99 Image 3D L'allée de promenade

## 9.2 Une logique des parcours

Un système complexe d'allées reliait ce vallon au reste du parc, comme on peut le voir sur le plan de 1823 (fig. 95). La compréhension de son fonctionnement nécessite de bien distinguer les différents flux qui se croisent à cet endroit. Tout d'abord l'entrée dans le domaine se fait de ce côté jusqu'au début du XXe siècle. L'actuelle allée d'arrivée ne s'est faite que peu avant la Première guerre mondiale, au moment de la création de la route d'Orcival.

A l'origine le château se tourne vers le nord. En effet Cordès est d'abord, comme beaucoup dans la région, un château défensif : son flanc est protégé par une colline boisée dont l'altitude permet cependant de laisser passer la vue par-dessus les arbres depuis les hautes tours de gué, assurant la surveillance d'un axe longtemps stratégique : la route de Clermont à Brives et Aurillac. Installé au bord d'une coulée volcanique, il domine le paysage de sa tour d'angle.

Le château se découvre d'un coup, sombre et menaçant, au détour de la route.. Venant de Rochefort le visiteur aperçoit le bassin et sa cascade comme la visite de 1837 le rapporte. Mais le chemin d'accès au domaine fait d'abord passer à couvert. (voir VIDEO)

Après ce passage, le visiteur découvre ou redécouvre ce bassin et ses effets d'eau en « pleine nature ». A l'extrémité du bassin, la cascade constituée de blocs de rochers naturels tombe dans la pénombre. Le visiteur longe les meilleurs prés du domaine, ponctués par les 2 serves, en échos « naturels » et vernaculaires du bassin.

Le chemin d'entrée dans le domaine fait pénétrer dans un vallon, surplombé par l'édifice, montant peu à peu au château, en contournant les diverses pièces d'eau qui se succèdent les unes sous les autres. La mise en scène de la montée vers le château est orchestrée.

Une grande allée de promenade, bordée de hêtres, longe les prés sur le versant opposé. Le « Bois de l'Alye », mentionné sur les plus anciens documents récoltés (fin du XVIIe siècle) indique l'ancienneté de cet alignement. Contrastant avec le chemin des carrosses qui épouse le relief au plus près, ce « promenoir » est plan et facile, grâce à un nivellement fin dont il reste encore quelques vestiges.

D'autres allées offrent des promenades vers des points de vue privilégiés sur la cascade tandis que d'autres assurent le déplacement des animaux, depuis la ferme vers les prés ou d'un pré à un autre.

Après être passé au pied du château et avoir traversé la tête du vallon au-dessus de la petite serve, la montée au château se fait alors sur le flanc sud au travers du « bois de l'Allée » et permet d'accéder ....à la cour de ferme.

Aucune mise à l'écart de ces bâtiments ne semble avoir été souhaitée tout au contraire, ce qui pourrait paraître contraire aux principes de Le Nôtre. Mais n'oublions pas qu'au XVIIIe siècle, et loin de Paris, un *beau* domaine est avant tout un *bon* domaine, surtout en Auvergne, et la métairie de Cordès est parmi les plus riches de la région. L'étable ne mesure pas moins de 80 mètres de long.

Longeant le mur d'enceinte, le visiteur arrive enfin à une petite avant-cour très modeste: un abreuvoir permet de faire boire les chevaux ou les animaux du domaine. Un sentier mène vers le village. La grille d'entrée s'ouvre sur l'allée centrale d'accès au château, tranchée de verdure menaçante, flanquée de part et d'autre de deux murs de terrasses, surmontés de hautes palissades qui dirigent le regard vers le château et interdisent toute vue sur les jardins. Le château paraît d'autant plus éloigné que le cadrage est très étroit.

La cour d'honneur se dégage alors face au bâtiment. Mais pour accéder aux jardins, le visiteur doit encore se retourner et y *monter* par deux escaliers dérobés, pris dans l'épaisseur des murs, invisibles eux aussi, tels deux coulisses de théâtre. Les parterres se découvrent alors derrière une double rangée de palissades, selon une entrée diagonale bien dans la manière de Le Nôtre. E. de Ganay insiste avec raison sur l'ingéniosité de cette disposition qui permet d'installer devant le château à la fois une avant-cour et des parterres par ce changement de niveau.

Mais le rétablissement de la logique du parcours d'entrée dans le domaine place les jardins au terme d'une mise en scène plus complexe que le simple « escamotage » de la cour d'honneur : les parterres constituent alors l'ultime étape d'un long parcours ascendant, fait de sensations multiples, tantôt d'admiration, de crainte et tantôt de l'heureuse contemplation d'une nature contenue.

### *9.3 Une structure composite mais cohérente*

Si l'histoire récente n'a finalement retenu que la fin du XVIIe siècle pour situer Cordès dans l'art des jardins, d'autres époques ont également laissé leur trace : peut-être la deuxième moitié du XVIIIe siècle pour le bassin de la cascade et l'embellissement du vallon, tout le XIXe siècle pour l'enrichissement de la palette végétale, le début du XXe siècle pour la cour d'honneur et l'allée d'arrivée, et même le milieu du XXe siècle pour les parterres.

Si les interventions du XXe siècle ont finalement réinterprété à leur manière l'art des jardins de la fin du XVIIe siècle, il n'en est pas de même pour les XVIIIe et XIXe siècles qui ont apporté de nouvelles ambiances. Mais si celle héritée du XIXe est encore largement en place, celle du XVIIIe siècle reste à explorer.

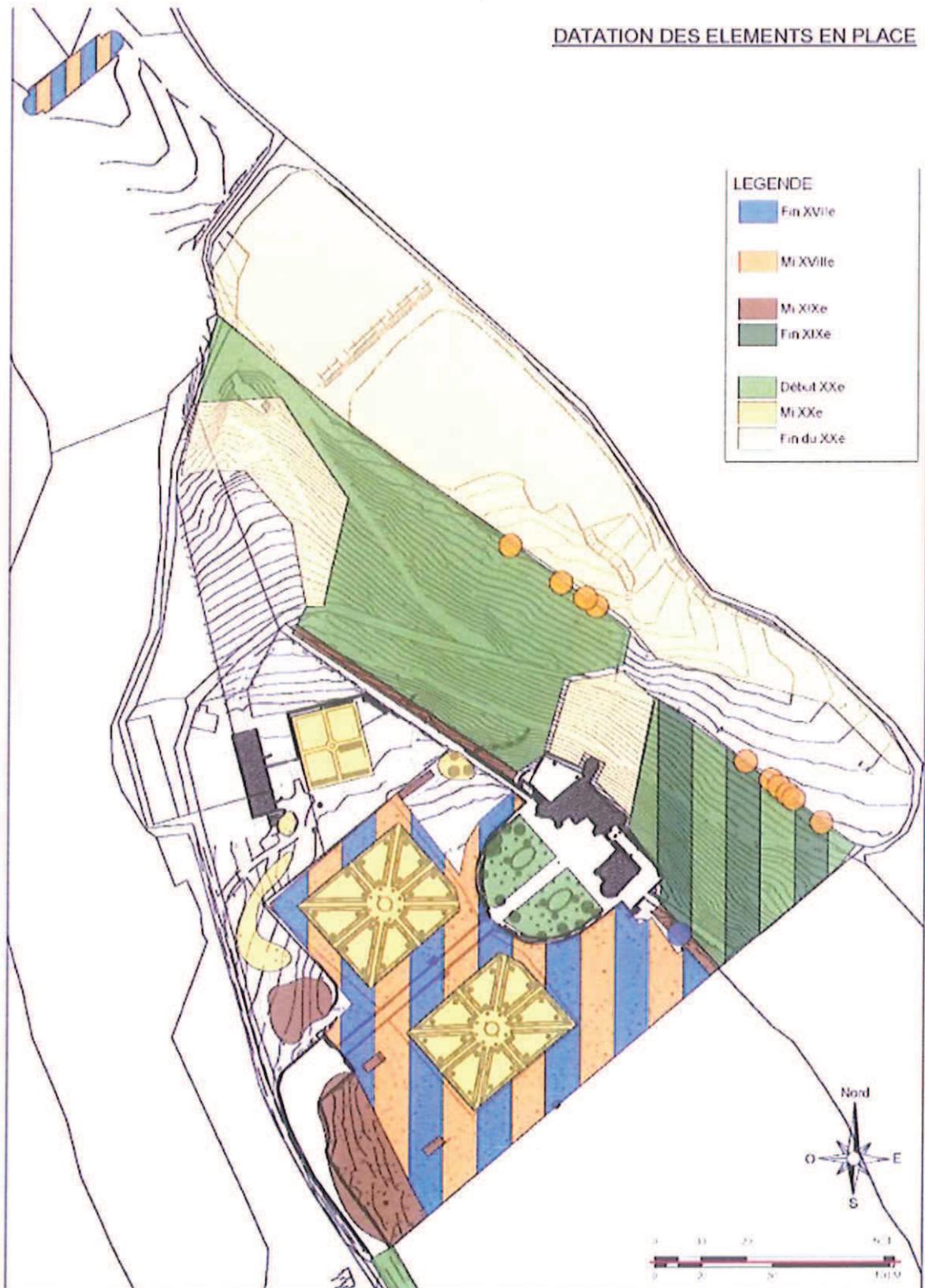


Fig. 100 Plan de datation des éléments EN PLACE

## 9.4 Cordès : quelle place dans l'Art des jardins ?

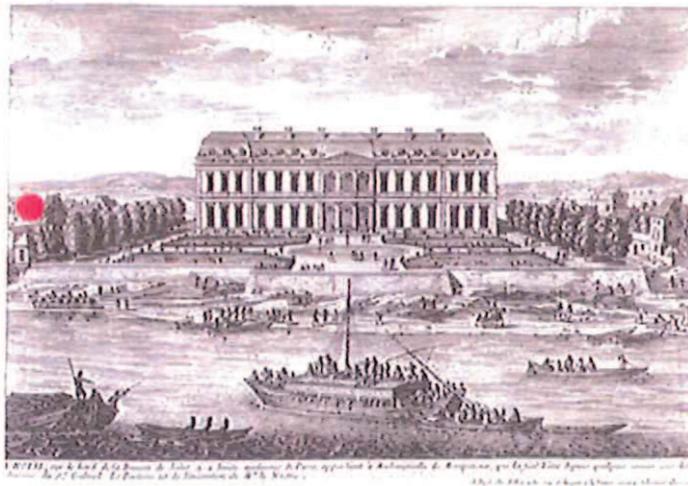
Situer Cordès dans l'art des jardins n'est pas simple. Pour résumer deux époques d'édification sont possibles : vers 1695 pour Yves d'Alègre, maréchal de France, et par Le Nôtre, ou vers 1760 pour Pierre Grangier, intendant du premier et avocat, et d'auteur inconnu.

### Un Lenôtre inattendu

En l'état actuel de la recherche, nous retiendrons plus favorablement la première date pour année de sa création. Plusieurs raisons peuvent être avancées.

-Premier point : des travaux « de réparations » effectués à Cordès en cette année 1695 sont avérés par un procès-verbal de février 1696. La date de 1695 pouvait paraître un peu trop « ronde », juste entre 1690, date de la mort du père d'Yves d'Alègre, et 1700 celle de Le Nôtre. Elle est peut-être liée au mariage au début de 1696 de la première fille d'Yves d'Alègre, Marie-Thérèse, future marquise de Barbezieux. Malheureusement les informations sur cette période sont très lacunaires.

-Deuxième point : le « style fortifié » des jardins dont le mur d'enceinte et les échauguettes évoquent d'avantage le militaire que l'avocat.



Fig, 101, « Vue du château de Choisy au bord de la Seine, appartenant à Mademoiselle de Montpensier, le parterre est de l'invention de M. Le Nostre », gravure de Perelle, s.d., R.M.N.

En effet, l'art<sup>137</sup> des jardins et celui des fortifications sont étroitement liés à la fin du XVIIe siècle. Certains jardins vont même jusqu'à présenter des éléments bastionnés. Ainsi, les parterres du château de Choisy (fig. 101) transformés en bord de Seine entre 1678 et 1686, pour « la Grande Mademoiselle », cousine de Louis XIV, présentent quelques similitudes avec ceux de Cordès. Ils sont installés sur une plateforme fortifiée, ornée d'une échauguette sur l'un des angles qui n'a qu'une fonction d'agrément, en balcon sur la rivière. Si Le Nôtre avait trouvé le site « *sinistre* » car « *on n'y*

<sup>137</sup> M.-H. SINCE, « Quand l'art militaire se combine avec l'art des jardins : les jardins bastionnés du XVIIe siècle en Basse-Normandie », *Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au début du XIXe siècle*, dir. M. Racine, Ed. Actes Sud, E.N.S.P., Vérone, 2001.

voyait la rivière que comme par une lucarne » et qu'il avait conseillé de « mettre bas tout ce qu'il y avait de bois » - ce que la Grande Mademoiselle ne fit pas – il avait pourtant participé à sa réalisation. Mais on sait encore peu de choses sur le travail de Le Nôtre en général. Il travaille de 1693 à 1695 au parc du château de Pontchartrain, près de Versailles, appartenant à Phélypeaux, contrôleur général des finances.

Il continue à travailler à Versailles et Trianon et l'on sait qu'il fournit des plans pour toute l'Europe, suite aux nombreuses sollicitations qu'il reçoit à la fin de sa vie sans toujours se déplacer sur place.

Un des documents les plus précieux pour la compréhension du travail de Le Nôtre se situe justement en 1694 où il envoie à Stockholm un plan de Trianon qu'il commente. On y trouve en particulier un « cloître » qui est une salle verte disposée au milieu du couvert boisé organisée autour d'un boulingrin, ceinturée d'ormes et de charmes. Les palissades sont absentes mais l'effet, en plus grandiloquent, devait être assez proche de celui des parterres (voir en ANNEXE)

Et enfin, si l'œuvre de Le Nôtre est encore mal connue, son travail en province, sur de petits sites, loin des modes parisiennes, l'est encore d'avantage.

-Troisième point : jusqu'à notre recherche, l'attribution la plus ancienne des jardins de Cordès à Le Nôtre était celle d'Ambroise Tardieu qui datait de 1877. Elle est reprise par tous les auteurs après lui. Mais la mention antérieure de la comtesse Dash, rapportant que Le Nôtre et d'Alègre auraient été mis en rapport par le duc d'Uzès, ne peut qu'avoir été rapportée par le dernier baron de Cordès, Louis-Joseph Grangier, dépositaire de la mémoire familiale. Elle conforte donc l'attribution.

Il faut cependant se garder d'en conclure à une paternité assurée. Pierre Grangier, alors jeune avocat frais marié, est nommé à la suite de son père, déjà bailli pour la famille, intendant du maréchal d'Alègre dès 1722. Après la mort du maréchal en 1733, il attendra 22 ans pour se porter acquéreur d'un bien qu'il connaît parfaitement et qu'il défend. Lorsqu'il fait venir du château d'Allègre, autre propriété familiale, au moment de la destruction de la chapelle par la famille, le gisant d'Yves II d'Alègre, on peut se demander s'il ne s'est pas quelque peu identifié à son ancien maître. Au point de lui attribuer la paternité exclusive des jardins et de s'effacer derrière lui, il n'y a qu'un pas.

### **Des jardins embellis au XVIIIe siècle ?**

Plusieurs faits militent en effet pour une création des jardins au milieu du XVIIIe siècle ou tout au moins pour une large transformation. Les jardins, tels qu'ils sont jusqu'à la fin du XIXe siècle, semblent atypiques de l'œuvre de Le Nôtre : des vues bornées, des parterres invisibles depuis le château, pas d'allée d'arrivée (celle en place date du début du XXe siècle). Par ailleurs, il est certain que Pierre Grangier embellit le château et les jardins entre 1758 et 1762. Les datations effectuées *in situ* sur un tronc d'arbre donnent pour les gros sujets de palissades la date de 1730, plus ou moins 30 ans. On peut imaginer que si Grangier n'est pas l'auteur de la structure qui porte les jardins, il fut peut-être celui qui planta les palissades. La présence de ces dernières pourrait paraître également significative, comme l'a fait E. de Ganay, du style « louisquatorzien » qui disparaîtra ensuite chez Louis XV. Mais cela ne vaut guère que pour Versailles, donc loin de l'Auvergne, et le goût pour les palissades continuera bien après la mort de Le Nôtre. La présence de palissades peut donc tout aussi bien traduire les goûts de Pierre Grangier que ceux d'Yves d'Alègre. (voir en ANNEXE un extrait du *Mercur*

*galant* de 1756 qui rapporte l'échange entre un architecte et une propriétaire d'un jardin de Le Nôtre qui souhaite le transformer)

Reste qu'on voit mal par quoi pouvait être encadrée la tranchée de l'allée d'entrée si elle ne l'était pas par des palissades : certainement pas par des parterres à hauteur d'œil. D'autres structures végétales les ont peut-être précédées mais lesquelles ?

### **Le couple eau-rocher**

Dès le début de l'étude, la présence de l'eau est déjà perçue par tous comme insuffisante : les jets d'eau des parterres ont un effet mineur, de nombreuses vasques ont disparu, au centre du Pré aux Dames comme au bosquet du Rond-point, les jets d'eau de la cour d'honneur ont eux aussi une présence bien maigre au milieu des topiaires qui les encadrent.

Située à 855 mètres du point d'entrée dans le parc, une source maçonnée alimente les jardins. Ce réseau important de la fin du XIXe siècle correspond à la remise en état du réseau précédent, très probablement réalisé à la fin du XVIIe siècle ou au milieu du XVIIIe siècle, la première hypothèse étant la plus probable. Les effets d'eau qui restent en place ne sont pas à l'échelle de cet ouvrage. Ce dernier alimentait certes le château mais ce dernier bénéficiait jusqu'au début du XXe siècle d'un puits.

Les études historiques confirment que les jardins étaient fameux pour leurs effets d'eau jusqu'à la fin du XIXe siècle, en particulier la cascade « naturelle » plongeant dans un grand bassin classique, orné de jets d'eau.

Si l'on retient la fin du XVIIIe siècle pour la période probable de création de cet ensemble, il est nécessaire de le placer dans un contexte local particulier.

Avec l'émergence d'une nouvelle sensibilité aux formes naturelles, et en particulier géologiques, la création des jardins semble mettre en scène tout particulièrement le motif de « l'eau de source », emblématique de cette partie montagneuse de l'Auvergne.

La création voisine du parc du château de La Batisse, sur la commune de Chanonat est intéressante à rapprocher de Cordès. Les propriétaires sont d'ailleurs en relation : François Grangier de Védières achète<sup>138</sup> Montjoly à Girard de La Batisse le 14 septembre 1796.

Créé au XVIIIe siècle, le parc présente quatre imposantes cascades artificielles ( il en était prévu 8) qui illustre un programme de jardin particulièrement riche en effets d'eau :

---

<sup>138</sup> AD 63, 5 E 16/234



Fig. 102 La quatrième cascade



Fig. 103 La troisième cascade

Le sommet de la cascade la plus basse (à gauche) est composé de trois grandes pierres disposées sur toute la largeur de la rivière. Leur platitude permet l'effet d'une lame d'eau qui tombe en continu. Sur le cliché ci-dessus, une pierre s'est détachée récemment du côté droit et atténue un peu l'effet.

La cascade située immédiatement au-dessus (à droite) est constituée de la même manière que la précédente dans sa partie supérieure mais à mi-chute, des pierres s'avancent par degré, provoquant une cassure séquencée.

Cette dernière se situe dans l'axe de la grande allée qui mène au château (à gauche) et les quatre cascades se superposent visuellement (à droite).



Fig 104 La perspective sur la 3<sup>e</sup> cascade

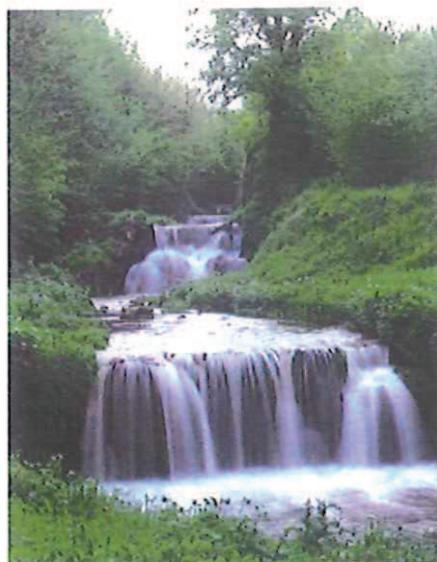


Fig. 105 Les 4 cascades

Un grand plan<sup>139</sup> du domaine de la Bâtisse, conservé au château et daté du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, représente ces nombreux effets d'eau, le plus souvent liés au rocher : cascade, nymphée et même constructions rocheuses d'où émergent les jets d'eau de la plupart des bassins (ces blocs rocheux ne se retrouvent pas sur le site actuel). Les affleurements rocheux naturels y sont également représentés.



Fig. 106 Le plan du domaine de la Bâtisse, 2x8m. environ, coll. part.

<sup>139</sup> Reproduit avec l'aimable autorisation du propriétaire, M. de Maison-Rouge.

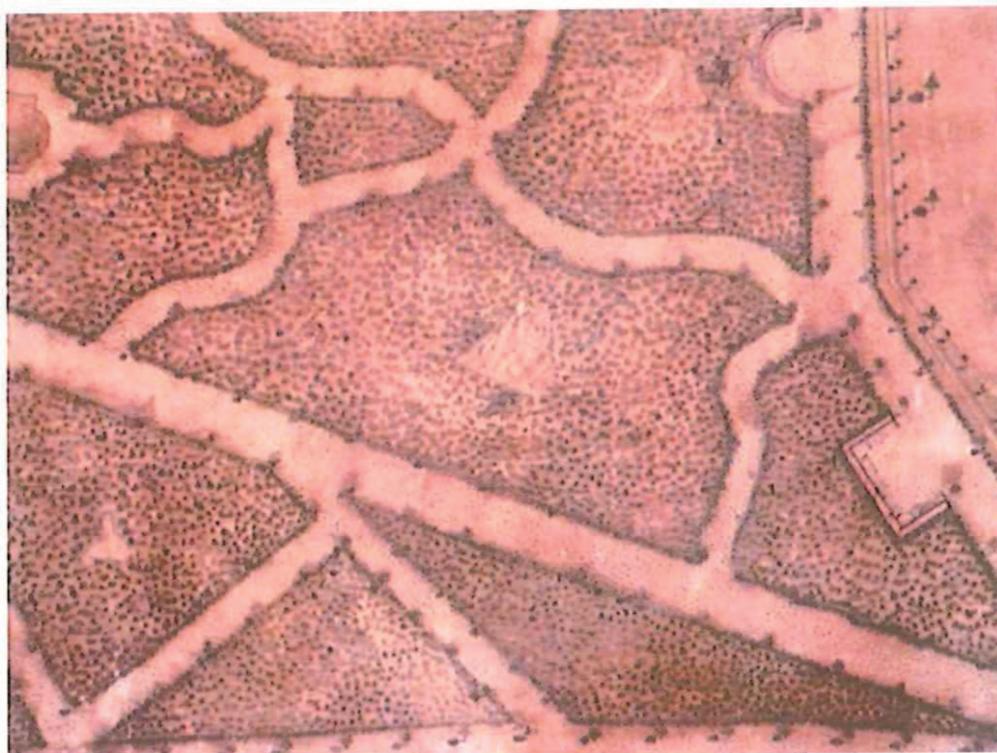


Fig. 107 Détail du bois : un rocher est figuré au centre de chaque compartiment

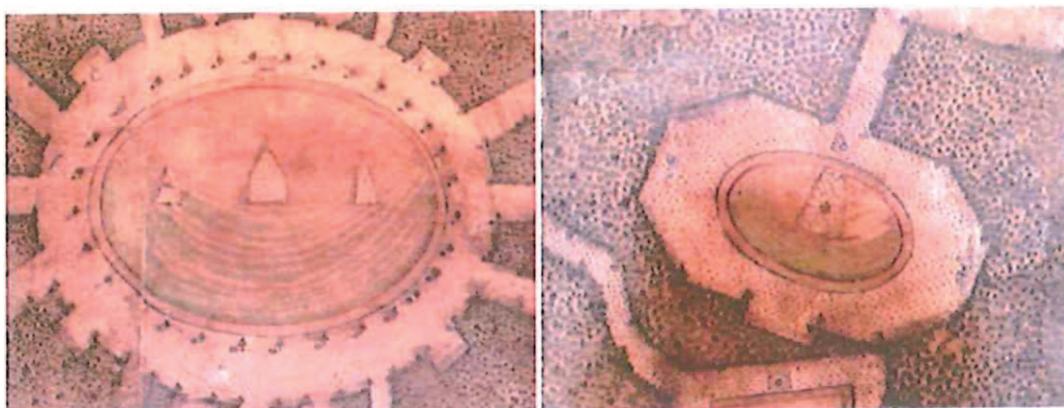


Fig. 108 et 109 Détails de bassins d'où émergent des blocs rocheux (ils portent des jets d'eau)

La création de Cordès est d'un registre légèrement différent puisqu'elle fait plonger une cascade « naturelle », dans un bassin à forme géométrique, lui-même orné de jets d'eau. Mais le traitement de l'eau y semble tout aussi abouti. Les visiteurs de 1837 la décrivent d'ailleurs comme « une merveille de l'art et de la nature », jouant de l'opposition entre les deux termes.

L'imaginaire tellurique tel qu'il apparaît sur le plan<sup>140</sup> des jardins de La Bâtisse laisse penser que la Terre avait une place beaucoup plus importante dans le programme iconographique de ces jardins que ne le laissent supposer les éléments en place, y compris les cascades.

<sup>140</sup> Grand plan de 2m x 8m qui daterait de 1701. L'intervention de l'ingénieur du roy, J.B. L'Archer d'Aubancourt serait plus tardive.

Ainsi, des figures d'amas rocheux apparaissent çà et là, évoquent des éboulis ou des affleurements naturels, s'ornent en nymphée, en glacière, et vont jusqu'à occuper le centre de certains bassins. Au vu des jardins actuels, on peut d'ailleurs douter que tous ces éléments aient été réalisés.

Nous faisons l'hypothèse que le couple « eau-rocher » semble un trait récurrent de l'imaginaire local en matière de jardins. Le sujet serait à approfondir.

La question se pose alors de la place de ce motif dans les jardins de Cordès. Les quelques fentes visuelles ouvertes vers les volcans voisins laissent perplexe et l'on pourrait penser à un hasard de la composition si l'allée principale du parterre haut n'était dirigée exactement sur le Puy-de-Dôme.

Cette configuration fait inévitablement poser la question de l'intention éventuelle du concepteur. En l'absence d'archives, on peut tenter quelques parallèles avec les jardins de Chanonat comme nous venons de faire, ou d'autres. Ainsi peut-on imaginer l'éventuelle présence de rochers à certains endroits des jardins, jusqu'au centre des bassins des parterres par exemple. De même, pour le point source d'arrivée du réseau hydraulique dans le jardin - aujourd'hui appelé « les colonnes de Bonnevie » - dont on pressent que la forme actuelle n'est qu'un reste appauvri du XIXe siècle. La présence d'un vestige de vasque juste à côté laisserait penser qu'un élément de décor lié à l'eau s'y trouvait.

Malgré l'effacement inévitable de ces éléments de décor, il est curieux de noter que les petits enrochements installés par le précédent propriétaire il y a une trentaine d'années en amont du nouvel étang, en ponctuation du nouveau fil d'eau, procèdent en cela d'une permanence de cet imaginaire « tellurique » toujours à l'œuvre à Cordès.

## 10. Les questions encore sans réponse

La moisson d'informations récoltées pendant cette phase de recherche est à la fois riche et jamais suffisante au regard des questions de départ.

Le Nôtre est-il intervenu à Cordès ? Ce n'est pas impossible mais rien ne le prouve.

Quel est le commanditaire des jardins ? Les d'Alègre ou les Grangier ? Rien ne permet de répondre. Mais l'un ou l'autre, ou les deux ? Oui, c'est certain.

Des travaux sur le domaine ont-ils lieu en 1695 ? Oui, c'est certain.

Des travaux sur les jardins ont-ils lieu en 1695 ? C'est probable mais rien ne le prouve.

Des travaux ont-ils lieu sur les jardins entre 1758 et 1762 ? Oui, c'est certain.

Certaines palissades en place datent-elles du XVIIIe siècle ? Oui, c'est certain.

Y en a-t-il de plus anciennes ? C'est probable.

Toutes les palissades ont-elles le même âge ? Non : elles s'échelonnent de manière quasi-continue depuis le XVIIIe siècle.

Y avait-il des jardins d'ornement avant 1695 ? C'est possible mais peu probable.

Les jardins s'étendaient-ils au-delà des limites actuelles ? Oui, c'est certain.

Le domaine comportait-il des étangs empoisonnés au XVIIIe siècle ? Oui, c'est certain.

L'allée d'arrivée est-elle du XVIIIe siècle ? Non, c'est certain : sans doute du début du XXe siècle.

Etc.